plan d'action

Dans le contexte d'une discipline reconnue mondialement mais qui peine à rejoindre son public, les membres du réseau Accès culture reconnaissent la danse comme figure emblématique de Montréal et souhaitent s'engager à mieux refléter et ancrer son dynamisme dans les quartiers. Le réseau Accès culture se dote ainsi d'un plan d'action dédié à la danse en vue d'en favoriser la diffusion et l'appréciation sur l'ensemble du territoire montréalais.

S'inscrivant dans les suites du *Plan d'action du réseau Accès culture 2010-2014*, ce plan dédié à la danse vise à réduire les freins qui viennent déterminer et parfois limiter la présentation de spectacles de danse sur l'ensemble du territoire. Pour soutenir le travail des diffuseurs et favoriser l'appréciation de cette discipline par les différents publics du réseau Accès culture, il importe donc de mettre en place des mesures adaptées aux diverses réalités des arrondissements.

Porte d'entrée essentielle pour initier les Montréalais à l'art chorégraphique, le réseau Accès culture est un acteur important du développement de la danse à Montréal, par son rôle d'accompagnement des publics et son soutien aux résidences de création, en complémentarité avec le milieu.

Développer le public des quartiers, c'est contribuer au développement d'un public pour l'ensemble du milieu de la danse.

Plus de danse pour tous et partout sur l'île !

Le soutien à la diffusion de la danse au sein du réseau Accès culture

Les diffuseurs culturels municipaux ont pour mission l'accessibilité à la culture et la participation des Montréalais à la vie culturelle dans les quartiers, contribuant ainsi à la vitalité de leur milieu et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle. Afin d'atteindre cet objectif pour la danse, qui se traduit par une plus grande diffusion et appréciation de la danse par l'ensemble des Montréalais, le réseau Accès culture vise :

- Une meilleure présence et circulation de la danse sur tout le territoire.
- Une augmentation de la part de la programmation vouée à la danse dans le réseau.
- Une augmentation du public pour les spectacles de danse présentés dans le réseau.
- Une augmentation de la compréhension et de l'appréciation de la danse par l'ensemble du public du réseau.

Pour soutenir les diffuseurs dans l'atteinte de ces objectifs et permettre le développement de la danse au sein des arrondissements, ce plan d'action propose diverses mesures qui se déclinent selon les orientations suivantes :

1. Un travail en complémentarité avec tous les acteurs du milieu.
2. Un meilleur reflet de la spécificité et de la diversité de la danse montréalaise dans le réseau, tant dans les styles et signatures, que dans les niveaux de reconnaissance des artistes présentés.
3. Un accompagnement plus étroit des publics.
4. Une meilleure visibilité pour la danse présentée dans le réseau.
5. Une sensibilisation des décideurs municipaux à la danse.

accès culture

Montréal

Objectifs	Moyens	2011-12	2012-13	2013-14
LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC LE MILIEU				
1 Inscrire la démarche du réseau Accès culture dans l'ensemble des actions du milieu de la danse	Travail en complémentarité avec le Conseil des arts de Montréal, le Regroupement québécois de la danse, La danse sur les routes du Québec ainsi qu'avec d'autres services corporatifs de la Ville de Montréal (Bureau des festivals, Bureau du loisir, Bibliothèques de Montréal).	X	X	X
	Travail en complémentarité avec les diffuseurs spécialisés, les compagnies, les organismes de services et de production et développement de divers projets, initiatives et collaborations.		X	X
	Appui au milieu par diverses initiatives (résidences, liens avec les écoles de formation professionnelle).	X	X	X
L' OFFRE ARTISTIQUE				
2 Favoriser un meilleur équilibre de l'offre quant au niveau de reconnaissance des artistes présentés	Mise en place d'un programme-pilote de résidence de création en danse en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal pour faciliter la présence de compagnies intermédiaires et majeures sur l'ensemble du territoire. *	X	X	X
	Maintien du soutien à la relève (résidences de création, tournées).	X	X	X
Favoriser une offre à la fois plus diversifiée et plus représentative quant aux différents styles et signatures	Identification de propositions variées (formes, styles, médiums) et mise en place de projets de tournées en fonction des diverses réalités du réseau.		X	X
	Soutien aux diffuseurs pour permettre la présentation d'œuvres plus exigeantes techniquement.			X
L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS				
3 Soutenir les diffuseurs pour le développement de public	Mise en place d'un projet pilote de développement en danse en arrondissement.*	1 arr.	2 arr.	3 arr.
Soutenir les diffuseurs pour la médiation culturelle	Mise en place de projets de médiation culturelle directement reliés à la programmation en danse en arrondissement.*	X	X	X
Soutenir les diffuseurs dans l'identification de partenaires sur l'ensemble du territoire	Développement de liens avec le Département de danse de l'UQAM – concentration enseignement, l'Association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDE) et le Bureau des loisirs de la Ville de Montréal pour une meilleure identification des enseignants de la danse présents dans les quartiers.		X	X
LA PROMOTION				
4 Faire connaître les actions du réseau Accès culture en danse	Mise en place d'un plan promotionnel et d'un échange d'information régulier avec les partenaires.	X	X	X
Améliorer la promotion des spectacles de danse présentés dans le réseau	Relations de presse et mise en valeur de certaines tournées ciblées dans le réseau.	X	X	X
	Élaboration de stratégies de communication spécifique aux institutions d'enseignement, journaux et organismes de quartier.		X	X
LA SENSIBILISATION DES DÉCIDEURS MUNICIPAUX				
5 Accorder une place particulière à la danse dans le suivi du Plan d'action du réseau Accès culture 2010-2014	Mise en place de projets de sensibilisation à la danse.	X	X	X
	Suivi des projets de construction et de mise aux normes des équipements du réseau.	X	X	X
	Documentation des actions en danse du réseau.		X	X

** Ces projets bénéficient du soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal.*